

## **Bourses d'études supérieures du Département de nutrition de l'Université de Montréal offertes par la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FÉSP) et le Fonds Jean-Paul Houle**

### **Automne 2017 : valeur totale de 60 000\$**

Le département de nutrition est heureux d'annoncer le concours d'automne pour les bourses de la FÉSP et du fonds Jean-Paul Houle destiné aux étudiants inscrits à temps plein aux programmes de doctorat et de maîtrise.

### **Catégories et valeurs des bourses**

**Bourses d'études /de recherche/de rédaction, PhD** (*pour les étudiants qui ne sont pas détenteurs d'une bourse  $\geq 15\ 000\$$* ) :

Tous les domaines 10 Bourses de 3 000 \$

**Bourses d'études /de recherche/de rédaction au M.Sc.** (*maitrises recherche, travail dirigé et stage*) (*pour les étudiants qui ne sont pas détenteurs d'une bourse  $\geq 15\ 000\$$* ) :

Tous les domaines 14 Bourses de 1 500 \$

**Bourses de participation à un congrès pour l'année 2017** (PhD, maitrises recherche, travail dirigé et stage) (accessibles pour tous incluant les étudiants détenteurs de bourses et ceux demandant une bourse d'études/de recherche/de rédaction).

Tous les domaines 9 bourses de 1 000\$

### **Critères d'admissibilité pour une demande de bourse**

Un étudiant peut recevoir chaque année plus d'une bourse du département de nutrition (ex. concours Automne et concours Hiver).

Les étudiants peuvent combiner une demande de bourse de participation à un congrès avec une demande de bourse d'études/de recherche/de rédaction.

**Les bourses d'études/de recherche ou de rédaction** s'adressent aux étudiants qui sont inscrits à temps plein et qui ne sont pas déjà détenteurs d'une bourse d'un montant  $\geq 15,000\$$  d'un organisme subventionnaire ou d'un centre de recherche.

**Les bourses de participation à un congrès pour l'année 2017** s'adressent à tous les étudiants qui sont inscrits à temps plein et dont un résumé de recherche a été accepté pour diffusion lors d'un congrès scientifique lequel aura eu lieu ou aura lieu en 2017. Les étudiants inscrits en correction de leur mémoire ou thèse sont aussi invités à déposer une demande de bourse de congrès mais celle-ci sera considérée si les fonds sont disponibles.

Pour toutes les bourses, l'étudiant doit avoir un directeur de recherche qui est professeur ou chercheur à temps plein, accrédité ou associé au Département de nutrition.

### **Critères d'évaluation**

- Relevé de notes de toutes les études universitaires (10 points).
- Publications : articles publiés avec ou sans comité de pairs, résumés publiés, présentations orales ou sur affiches lors de congrès, etc. (10 points).
- Résumé du projet de recherche et plan de travail : clarté de la présentation du résumé du projet, avancement du projet et faisabilité du plan de travail (10 points).
- Rayonnement académique et professionnel : prix, bourses et distinctions, stages de recherche, implication académique et professionnelle (ex. invitation comme conférencier). (10 points)
- Lettre de motivation de l'étudiant. Lettre de recommandation du directeur (10 points).

Le nombre, le montant et le type de bourses qui seront attribuées sont sujets à modifications selon les recommandations du Comité des études supérieures du Département de nutrition.

Le manque de candidats ou une faible cote d'évaluation des candidatures pourrait ne pas permettre l'attribution de la totalité des bourses dans une catégorie spécifique. Dans ce cas, le comité se réserve le droit de transférer une bourse vers une autre catégorie.

Les bourses seront octroyées au trimestre d'automne 2017.

### **Procédures pour la soumission d'une demande de bourse**

#### **Date de tombée**

Les documents (excluant la lettre du directeur) nécessaires à la demande de bourse doivent être soumis par l'étudiant en un seul fichier pdf, à madame Neslihan Yurtsever, par courrier électronique ([neslihan.yurtsever@umontreal.ca](mailto:neslihan.yurtsever@umontreal.ca)) au plus tard à **16:00 le lundi 16 octobre 2017**. Le fichier pdf doit être identifié au nom du candidat (ex. Tremblay.pdf). Préciser dans l'objet de votre message : **concours de bourses A 2017**.

## **Lettre du directeur**

La lettre de recommandation du directeur de recherche doit être envoyée par le professeur/chercheur à madame Neslihan Yurtsever, par courrier électronique ([neslihan.yurtsever@umontreal.ca](mailto:neslihan.yurtsever@umontreal.ca)) au plus tard à 16:00 le 16 octobre 2017. Le fichier pdf doit être identifié au nom du candidat suivi de la mention « reco » (ex. Tremblay\_reco.pdf). Préciser dans l'objet de votre message : **concours de bourses A 2017**.

Il est de la responsabilité de l'étudiant de solliciter la lettre auprès du directeur et de l'informer de la date limite à respecter.

Pour les étudiants demandant une bourse d'études/de recherche/de rédaction, la lettre du directeur doit préciser que le candidat n'est pas détenteur d'une bourse  $\geq$  15,000\$ d'un organisme subventionnaire ou d'un centre de recherche.

Pour les étudiants demandant une bourse de participation à un congrès pour l'année 2017, la lettre du directeur doit préciser que les dépenses pour lesquelles un remboursement est sollicité ne font pas l'objet de remboursement à partir de fonds de recherche.

Pour les étudiants demandant les deux bourses, une seule lettre peut suffire avec les recommandations et clauses pertinentes (e.g., aucune autre bourse et/ou aucun autre remboursement).

## **Documents à joindre préparés par le candidat**

### ***Bourses d'études/de recherche/de rédaction***

Les documents complétés par le candidat doivent être rédigés avec une police Times New Roman 12 à interligne simple avec des marges de 2,54 cm de chaque côté sur papier format lettre (8,5 x 11). Les demandes incomplètes, non-conformes au format ou soumises après la date limite ne seront pas examinées par le comité.

*Soumettre :*

1. Formulaire de demande de bourse en page 4, signé.
2. Demande de bourses – dans votre document, présenter clairement et dans l'ordre chacune des 6 rubriques suivantes :
  - a. **Plan de travail** exposant l'avancement des études et les étapes à compléter (max 1 page)
  - b. **Résumé du projet** : Titre du projet, problématique, question de recherche/objectif/hypothèse, méthodologie, résultats attendus et/ou déjà obtenus, discussion/conclusion/impact potentiel en nutrition. (max 1 page)
  - c. **Rayonnement** : **1)** articles publiés avec ou sans comité de pairs, **2)** résumés publiés, **3)** présentations orales ou sur affiches lors de congrès acceptées, **4)** articles soumis et présentations soumises (max 2 pages).
  - d. **Reconnaissance et implication** : Liste des prix, bourses (incluant leur valeur financière), distinctions, stages de recherche, implication académique et professionnelle (max 1 page).
  - e. **Lettre de motivation** du candidat (max 1 page)
  - f. **Relevés des notes d'études universitaires** (documents originaux numérisés, documents officiels non requis)

### ***Bourses de participation à un congrès pour l'année 2017***

Pour les candidats présentant une demande de bourse de participation à un congrès, veuillez compléter le formulaire de demande de bourse de participation à un congrès avec les pièces justificatives. Chaque candidat ne peut soumettre qu'une seule demande de bourse de participation à un congrès. Les demandes incomplètes, non-conformes au format ou soumises après la date limite ne seront pas examinées par le comité.

*Soumettre :*

- a. Formulaire de demande de bourse de participation à un congrès pour 2017 en page 5, signé.
- b. Pour les étudiants déposant uniquement une demande de bourse de participation à un congrès, joindre les documents demandés ci-haut au point 2.a,b,c,d,e,f.
- c. Preuve d'acceptation du résumé, indiquant votre nom, date et lieu du congrès.
- d. Justification du budget nécessaire tel que demandé dans le formulaire :
  - frais d'inscription au congrès
  - hébergement limité à la durée du congrès (une nuitée additionnelle si hors de la province)
  - transport (excluant les frais de taxi, à moins de justification pertinente)
  - impression d'affiche
  - repas : lors d'un congrès à plus de 20 kilomètres de l'Université, une allocation fixe, sans qu'il soit nécessaire de présenter des pièces justificatives, est prévue pour les repas si ceux-ci ne sont pas offerts dans le cadre du congrès et ce jusqu'à concurrence des montants maximaux suivants pour chaque journée :

	Canada (\$ canadien)	Étranger (\$ canadien)
Petit déjeuner:	8,00	9,00
Déjeuner:	14,00	16,00
Dîner:	23,00	27,00

## Formulaire de demande de bourse

1. Nom, prénom du candidat :

2. Code permanent :

3. Premier trimestre d'inscription au programme (ex. H-2016) :

4. Indiquer les bourses demandées

	PhD	MSc (recherche, travail dirigé, stage)	PhD ou MSc (correction)
Bourse d'études/de recherche/ de rédaction			<i>non admissible</i>
Bourse de participation à un congrès pour 2017			

5. Nom du directeur et co-directeur de recherche (selon le cas) :

*Par la présente je confirme ne pas détenir de bourse  $\geq 15,000\$$  d'un organisme subventionnaire ou d'un centre de recherche.*

Signature de l'étudiant : \_\_\_\_\_

Date (an/mois/jr) : \_\_\_\_\_

## Formulaire de demande de bourse de participation à un congrès pour 2016

**Nom, prénom du candidat :**

**Code permanent :**

**Nom du directeur et co-directeur de recherche (selon le cas) :**

**Nom du congrès :**

**Date précise de la durée du congrès :**

**Lieu du congrès :**

**Indiquer votre statut :**

	PhD	MSc (recherche, travail dirigé, stage)	PhD ou MSc (correction)
Bourse de participation à un congrès pour 2017			

**Résumé des dépenses totales :**

	Montant réclamé	Pièces justificatives (p.j.) requises
Frais d'inscription		p.j.
Hébergement		p.j.
Transport		p.j.
Impression d'affiche		p.j.
Per diem – Déjeuner x ..... jour		
Dîner x ..... jour		
Souper x ..... jour		
<b>Total</b>		

Par la présente je confirme que ces dépenses n'ont pas été soumises (ou ne seront pas soumises) à un autre organisme pour fin de remboursement

**Signature de l'étudiant :** \_\_\_\_\_

**Date (an/mois/jour) :** \_\_\_\_\_